

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

5^e SÉRIE. — TOME V.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1873

QUELQUES MAILLES DE TAVERNIER, EN SAVOIE.

PL. XII ET XIII.

J'ai pensé pouvoir donner ce titre à la petite notice où je vais essayer de décrire et de classer quelques jetons de Savoie, d'une espèce particulière.

Ces petites pièces sont en cuivre. Elles sont presque toutes anépigraphes, les types se rapprochent de ceux des monnaies des princes de Savoie : l'écu de Savoie, seul ou surmonté du cimier avec lambrequins, accompagné du mot FERT ou de lacs d'amours, sur un des côtés de la pièce; de l'autre côté, des croix de diverses formes, tréflées, fleurdelisées, formées de lacs d'amours, encore le mot FERT, etc., etc.

Le dessin de ces types, comparé à ceux des monnaies de Savoie, peut servir à une classification chronologique de ces jetons, et c'est par ce procédé que j'ai tenté de les placer ici les uns à la suite des autres.

A quoi servaient-ils ? sans doute à divers usages ; mais principalement de signes conventionnels de valeurs minimales, qui n'étaient point représentées sur les monnaies du temps.

En Savoie, comme en France et ailleurs, les seuls métaux reconnus monétaires jusqu'au xvi^e siècle, étaient l'or et l'argent. La première monnaie de cuivre officielle

des souverains de Savoie a été la pièce de deux deniers de Charles-Emmanuel II, émise par ordonnance du 24 mars 1664, et reproduite par ses successeurs (1). Il est vrai que l'argent, souvent extraordinairement altéré, devenait du billon et contenait autant, et quelquefois plus, de cuivre que de métal fin; mais cela n'empêchait pas la pièce ainsi altérée de conserver son cours officiel et traditionnel, comme au temps où il n'entrait qu'un douzième d'alliage dans sa composition. De là la nécessité pour les usages ordinaires de la vie, pour la classe pauvre surtout, d'une représentation convenue de valeurs plus petites. C'était l'office des jetons que Garrault appelait, au xvi^e siècle, des *mailles des taverniers*. Je reproduis le passage de cet auteur qui écrivait en 1576.

Monnoye doibt estre entendue d'or et d'argent seulement. Les autres espèces de diverses matières viles et grossières ne doivent être dictes monnoyes, mais signe et reconnaissances d'aucune redevance comme les mailles des taverniers.

Sans doute ces pièces servaient à d'autres usages, à compter, à jouer, etc., mais leur principal rôle était de servir conventionnellement de menue monnaie et d'appoint dans les comptes, avant que cette menue monnaie existât officiellement. J'en trouve une preuve matérielle dans l'existence de certains types reproduits dans deux dimensions différentes dont l'une, la plus grande, était le double de la plus petite, absolument dans le rapport où se trouvent de nos jours les pièces de 5 et de 10 centimes.

(1) PROMIS, *Mon. dei reali di Savoia*, t. I, p. 513.

I. Un écu de Savoie, à la croix pleine, penché, timbré d'un casque orné de lambrequins et surmonté du cimier dit de Venise (tête de lion ailé). Dans le champ, le mot FERT séparé en deux parties. Le tout entouré d'un cercle de lobes en forme de croissants.

Au revers, une croix formée de quatre lacs d'amours enfermée dans un entourage composé de quatre lobes arrondis dont les angles sont fleurronnés et dont les vides extérieurs sont cantonnés de quatre petites roses. (Pl. XII, n° 1.)

Cuivre jaune. — Collection de l'auteur.

Les types de cette pièce sont trop exactement ceux des monnaies d'Amédée VIII, dessinées sous le n°s 4, 9 et 10 des planches de l'ouvrage de M. Promis, pour que l'on puisse hésiter à la considérer comme contemporaine du règne de ce prince, qui s'étend de 1391 à 1440. C'est encore à l'époque de ce règne que doivent être attribuées les pièces suivantes, sous n°s 2 et 5.

II. Écu de Savoie, debout, timbré d'un casque, de face, engoulé par le cimier de Venise et orné de nombreux lambrequins. Dans le champ, de chaque côté du cimier, deux lacs d'amours. Le tout entouré d'une série de doubles lobes arrondis et fleurronnés.

Au revers, une croix de Saint-Maurice (croix tréflée) cantonnée des quatre lettres du mot FERT, gravé dans le sens de rayons qui partiraient du centre de la pièce, le tout dans un entourage semblable à celui de l'autre côté de la pièce. (Pl. XII, n° 2.)

Cuivre jaune. — Collection de l'auteur.

*

Le premier type est celui du n° 8 des planches de M. Promis; le type du revers est une combinaison des types n°s 15 et 24 du même ouvrage, l'entourage si caractéristique est celui du n° 9 des mêmes planches.

III. Pièce tout à fait semblable à la précédente, sauf que, d'un côté, l'écu est penché et le casque de profil. Le revers et les entourages sont absolument semblables, mais la pièce est plus petite et plus mince. (Pl. XII, n° 3.)

Cuivre jaune. — Collection de l'auteur.

Ce jeton est évidemment le demi de la pièce précédente.

IV. Semblable au précédent pour le type de la face et évidemment frappé avec le même coin; mais le revers en diffère. La croix y est fleuronnée dans le genre de celle qu'on voit sur les monnaies d'or des rois de France Charles VI et Charles VII. (Pl. XII, n° 4.)

Cuivre jaune. — Collection de l'auteur.

Je l'attribue, sans hésiter, au règne de *Louis*, fils et successeur d'Amédée VIII (1440-1465), parce que la croix fleuronnée du revers reproduit exactement les fleurons de l'écu d'or de ce prince (Promis, n° 8), fleurons qui diffèrent un peu de ceux des monnaies françaises.

V. Écu de Savoie incliné et échancré à dextre, avec casque, cimier et lambrequins, deux lacs dans le champ, le tout dans un grènetis en torsade.

Au revers, une croix fleuronnée cantonnée, comme aux

jetons précédents, des quatre lettres F, E, R, T gothiques, le tout dans un grènetis en torsade. (Pl. XII, n° 5.)

Cuivre jaune. — Collection de l'auteur.

Cette pièce, qui est le demi de la suivante, a été frappée peu de temps après la précédente et appartient, comme elle, à un temps correspondant au règne de Louis dont les monnaies rappellent les types des deux faces. (Écu d'or, n° 8, et double gros, n° 9 des planches de M. Promis.)

VI. Même type que le numéro précédent, mais plus gros avec ces deux différences cependant : 1° que l'écu n'est pas échancré; 2° que les lettres qui cantonnent la croix du revers sont romaines au lieu d'être gothiques. (Pl. XII, n° 6.)

Cuivre jaune. — Collection de l'auteur.

Cette pièce est évidemment le double de la précédente et du même temps environ, mais un peu postérieure.

VII. Un écu de Savoie; lég. AVE MARIA : GRACIA PLE EN caractères gothiques.

Au revers, une croix fleurdelisée dont le centre est évidé en forme de crucifère et les tiges aussi évidées de jours parallèles comme sur les monnaies françaises du xv^e siècle. La croix est environnée d'un double filet à quatre lobes arrondis et fleurdelisés, dans les angles rentrants desquels on voit quatre petites roses accompagnées de deux annelets. (Pl. XIII, n° 1.)

Cuivre jaune — Collection de l'auteur.

C'est une imitation des jetons français de la même

époque et sur lesquels l'écu de Savoie est remplacé par l'écu de France.

VIII. Même type avec quelques différences au revers où les fleurs de lis de la croix sont remplacées par trois feuilles d'ache. La croix est cantonnée de quatre roses et l'entourage quadrilobé est cantonné de quatre trèfles. (Pl. XIII, n° 8.)

Cuivre jaune. — Collection de l'auteur.

IX. Même type que le n° 7, mais la pièce est de plus grande dimension. Il y a cependant quelques différences qu'il est nécessaire de signaler.

L'écu de la face est surmonté de trois petites étoiles à six rais, et la légende est précédée d'une croix pattée.

Au revers, l'entourage à quatre lobes se termine aux angles par un ornement insignifiant comme dans le n° 8 de la planche XIII, mais plus gros; il est cantonné de fleurettes à cinq étoiles accompagnées de deux petites croisettes. Tous ces petits types accessoires pourraient bien être des indications d'ateliers ou de monnayeurs.

Cuivre jaune. — Collection de l'auteur.

Je n'ai pas jugé nécessaire de dessiner cette pièce qui diffère peu des précédentes.

X. D'un côté, un écu de Savoie dans un entourage simple et trilobé. La légende de la monnaie de Savoie, que l'on a imitée, est remplacée par une alternative de croix et de lacs d'amours.

De l'autre côté, une figure à trois branches fleurdelisées dans un entourage trilobé et fleurdelisé. (Pl. XIII, n° 9.)

Cuivre. — Musée de Chambéry.

Ce jeton est encore imité d'une monnaie du duc Louis qu'il reproduit exactement moins la légende. Pour la face, le double blanc de 1457. Quant au revers, il est tout à fait fantaisiste et en dehors des types savoyards.

XI. Écu de Savoie, avec casque, cimier et lambrequins. et deux lions pour support.

Au revers, un grand K, d'une forme un peu bizarre, accompagné du mot *fert*, séparé en deux, et de deux lacs, un au-dessus, l'autre au-dessous de cette lettre. (Pl. XIII, n° 10.)

Cuivre jaune. — Appartient à M. Laurent Rabut, peintre, à Chambéry.

Le type de la face est celui du teston de Charles II (n° 43 des planches de M. Promis), sur lequel on voit les supports de la maison de Savoie figurer pour la première fois dans la série des monnaies de ces princes. Le K du revers paraît aussi sous diverses formes sur plusieurs pièces de ce prince. Il est donc tout naturel de rapporter la date de ce jeton au règne de Charles II (1504-1553).

XII. C'est à une époque plus rapprochée mais indéterminée que doit se rapporter le jeton, dessiné sous le n° 10 de la planche XIII, que j'ai vu entre les mains de M. Polingue, coiffeur à Chambéry, et qui présente, d'un côté, un écu de Savoie et, de l'autre, une croix de Saint-Maurice. (Pl. XIII, n° 11.)

XIII. Au moment où je termine cette note on me communique un nouveau jeton qui pourrait bien appartenir

à la série dont je m'occupe ici et dont je me suis hâté de faire un dessin reproduit au bas de la pl. XIII, n° 11.

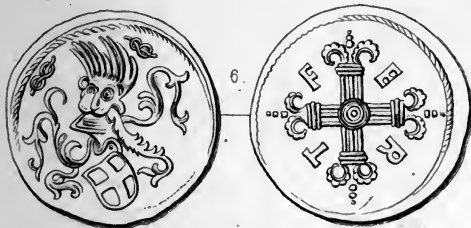
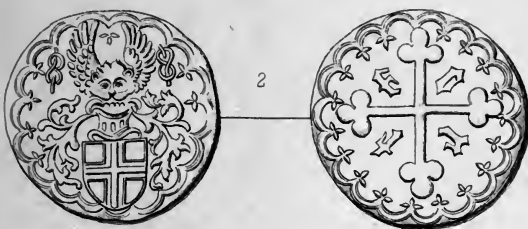
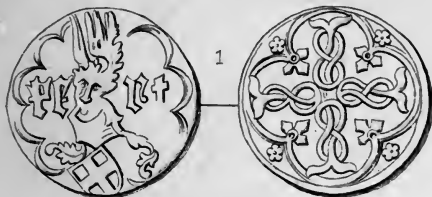
Une croix formée de quatre fleurs de lis dans un entourage à quatre lobes, fleuroné et cantonné de quatre annelets. Autour du type, une de ces légendes incorrectes si fréquentes sur les jetons du xv^e siècle et dans lesquelles un certain nombre de lettres sont reproduites plusieurs fois dans un ordre plus ou moins régulier.

Au revers, deux grands lacs d'amours entre lesquels on voit, en commençant par le haut, deux petites étoiles à six rais, une rose qui occupe le centre de la pièce et un A gothique. (Pl. XIII, n° 12.)

Les lacs d'amours, la rose, les étoiles à six rais sont des types accessoires des monnaies de Savoie; mais il n'y a aucune autre indication qui permette de comparer cette pièce à celles d'un prince de Savoie. L'A gothique est-il l'initiale d'un Amédée quelconque, Amédée V, VI, VII et VIII, sur plusieurs monnaies desquels l'A gothique est le type principal? Cela pourrait faire remonter au xiv^e siècle la pièce dont il s'agit. Je n'ose l'affirmer, mais je n'ai pas hésité à publier ce jeton à la fin de cette notice.

F. RABUT,

Professeur d'histoire à Dijon.





7



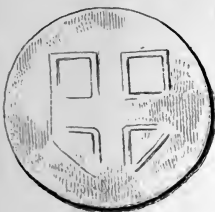
8



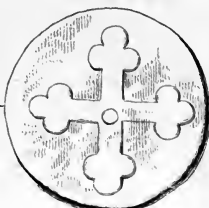
9



10



11



12

